



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Message de SM le Roi Mohammed VI aux Quatrièmes Assises Nationales du Tourisme

"Louange à Dieu,

Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est très agréable, en Nous adressant aujourd'hui à votre assemblée, de constater que vous êtes fermement attachés à la périodicité annuelle de vos Assises nationales du Tourisme, depuis que Nous en avons inauguré la première session à Marrakech en janvier 2001. C'est une bonne tradition qui traduit de façon éloquente la conscience aiguë que vous avez, en tant qu'intervenants, de l'enjeu déterminant représenté par le tourisme, ce secteur prioritaire dans la stratégie globale de développement durable engagée par le Maroc.

Il n'y a pas mieux, en effet, que la coordination et la concertation entre toutes les parties concernées, représentants du secteur public et opérateurs du secteur privé, pour évaluer les progrès réalisés dans ce domaine, projeter les actions à entreprendre, et cibler les objectifs à atteindre au cours d'un nouvel exercice. C'est ainsi d'ailleurs qu'il été possible, au terme de chacune des trois années écoulées, de faire le bilan de l'activité touristique et d'en déterminer et les points forts, et les points faibles.

A ce titre, et malgré une conjoncture mondiale défavorable, notamment dans la région méditerranéenne, le Maroc a néanmoins continué à progresser de façon satisfaisante en améliorant, d'année en année, le rythme de création de nouvelles capacités d'hébergement. Ainsi, de 3.800 lits créés en 2001, il a réalisé quelques 8.500 lits en 2003, bien que cette performance soit, à Notre avis, en deçà de ce qui était attendu.

Certes, pour une stratégie étalée sur une décennie, une évaluation pertinente ne peut se faire qu'à mi-parcours. Toutefois, les succès obtenus dans la concrétisation du plan Azur concernant les stations côtières de Saïdia, Mogador, Lixus et Al Haouzia, laissent présager que la capacité d'accueil sera augmentée de façon substantielle dans les prochaines années. D'autres initiatives sont lancées pour promouvoir les zones touristiques traditionnelles, créer de nouveaux produits et étendre l'aménagement à de nouveaux sites et à de nouveaux circuits en y créant des structures d'accueil adaptées à un tourisme spécifique. Il est donc permis de penser que le rythme des investissements et de l'élargissement des capacités d'hébergement ne manquera pas de retrouver sa cadence normale dans un avenir prévisible et atteindre, vers 2010, l'objectif de 230.000 lits retenu par la stratégie décennale.

Mais les structures d'accueil ne sauraient répondre pleinement à leur objectif que si elles sont résolument soutenues par des mesures d'accompagnement appropriées. Au premier chef de celles-ci, figurent d'abord la fidélisation et l'élargissement des marchés émetteurs traditionnels et une action combative pour la conquête de nouveaux marchés prometteurs. Une telle politique doit viser à diffuser une image séduisante du Maroc

dans le monde en s'appuyant sur une campagne de promotion efficace menée par l'Office National Marocain du Tourisme, modernisé et professionnalisé à cette fin. Elle doit également être soutenue par des initiatives promotionnelles entreprises par les professionnels privés dont les associations doivent désormais s'impliquer davantage que par le passé. A cet égard, il serait d'un grand intérêt de recourir aux nouvelles possibilités de diffusion du produit marocain à travers les moyens offerts par la technologie de l'information et de la communication.

Je voudrais, à cette occasion, rappeler que le secteur touristique, à l'instar des autres secteurs productifs, se doit de parachever sa mise à niveau avant 2010 car, à cette échéance, il devra être solidement armé pour faire face à la concurrence et soutenir la compétition. Pour cela, il doit, dès à présent, agir pour rattraper le retard qu'il accuse, rénover ses méthodes de gestion, améliorer son label de qualité, former les 70.000 cadres nécessaires, et assumer sa part des engagements souscrits dans l'accord-cadre qu'il a conclu, sous Notre égide, avec Notre Gouvernement.

Pour sa part, l'Etat n'a pas manqué de s'impliquer résolument, tant par le biais des ministères concernés, que par le Fonds Hassan II, dans l'aménagement d'une nouvelle génération de zones touristiques. Ainsi, non seulement il a pu, comme prévu, mettre à la disposition des promoteurs des terres à vocation touristique, mais il a également procédé à l'assouplissement des mécanismes de garantie pour promouvoir et faciliter les conditions de financement des activités touristiques. En plus, grâce à une politique de prospection et d'approche efficace, il est parvenu à intéresser des promoteurs internationaux de premier ordre qui se sont montrés déterminés à s'associer à la réalisation des stations prometteuses du plan azur.

Outre la promotion des investissements étrangers, il est également nécessaire de soutenir notre stratégie décennale par l'organisation de l'épargne nationale, son orientation vers l'activité touristique, la simplification et la modernisation du système fiscal, d'une part et, d'autre part, l'aménagement de ressources stables pour la promotion touristique, notamment à travers la taxe y afférente.

Par ailleurs, et comme Nous l'avons vivement recommandé dans le Message Royal que Nous avons adressé lors de vos troisièmes Assises tenues à Agadir au début de l'année dernière, le projet de réforme de la carte du ciel vient d'être achevé. Ceci permettra, non seulement une libéralisation du secteur, mais aussi une réduction du coût du transport, une plus grande fluidité et une desserte appropriée et directe entre les marchés émetteurs et les zones touristiques. De cette façon, le transport aérien cessera d'être un handicap dissuasif pour devenir un réel facteur persuasif de la politique de promotion touristique. Dans ce nouveau contexte, il est attendu de la Royal Air Maroc qu'elle adapte ses structures pour, qu'à côté de son service habituel, elle puisse soutenir la concurrence en s'inscrivant dans le nouveau mode de transport Low cost et charters.

Il va sans dire, par ailleurs, que pour les compagnies aériennes opérant dans l'espace marocain, autant que pour l'Administration en charge de ce secteur, la sécurité doit rester la priorité absolue, en tout moment et en toutes circonstances.

Mesdames et Messieurs,

Comme Nous vous l'avons dit à l'occasion de la tenue de vos premières Assises à Marrakech, Nous entendons faire du tourisme une véritable locomotive du développement, car il serait incongru que le Maroc ne puisse pas tirer parti de tous les atouts qu'il possède dans ce domaine. En effet, outre l'écologie variée dont Dieu l'a doté, et où se mêlent la montagne, la mer et le désert, notre pays jouit, en plus, d'un patrimoine culturel riche, diversifié et authentique, et d'une proximité avantageuse qui le place pratiquement en mitoyenneté avec le continent européen et ses principaux marchés émetteurs et en vis-à-vis le plus direct avec le grand marché du continent américain. C'est une position privilégiée dont il doit tirer profit, non seulement pour conquérir ces marchés, mais aussi pour rayonner en tant que pays pétri de valeurs civilisationnelles, ouvert sur les autres et d'une hospitalité légendaire. Nous sommes déterminé à aller de l'avant en ce sens et à préserver le règne de la sécurité et de la stabilité qui ont toujours fait du Maroc un havre de paix et une destination recherchée.

Je voudrais enfin vous rappeler que lors de Mon discours à la Nation à l'occasion de la commémoration, le vingt août dernier, du cinquantième anniversaire de l'exil de Mon Vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu sanctifie Sa Mémoire, Je n'ai pas manqué d'exhorter Mon peuple fidèle +à s'engager activement dans une nouvelle Révolution du Roi et du Peuple+ et, le moment venu de +faire du Jubilé de l'Indépendance un moment historique privilégié et une pause pour évaluer les étapes franchies par notre pays+.

En août 2005, c'est-à-dire dans dix-huit mois à peine, nous serons pratiquement à mi-parcours de notre stratégie décennale du tourisme et en pleine commémoration du Jubilé de l'Indépendance. A cette échéance, Nous attendons des parties à l'accord-cadre de faire, elles aussi, une pause en consacrant les prochaines Assises au bilan des réalisations accomplies, et surtout à l'évaluation critique tant des points de succès que des difficultés rencontrées, l'origine de celles-ci et la meilleure méthode de les surmonter. En attendant, Nous vous invitons tous à redoubler d'effort et de mobilisation pour gagner le pari de l'échéance 2010.

Puisse Dieu vous soutenir dans votre mission et couronner vos travaux de succès.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous".